



GDDE en Mayenne



Un GDDE (groupe de travail direction d'école) se tient au lendemain de l'adoption en deuxième lecture du projet de loi Rilhac à l'Assemblée Nationale. Anticipant cette loi, Monsieur le directeur académique, a déjà élaboré via ces GDDE un document ([document d'auto-positionnement](#)) que seul le SNUDI-FO a rendu public, pour faire connaître les objectifs de ces groupes de travail. Ce document place de fait, les directeurs et directrices d'école en position d'évaluateur. Pour toutes ces raisons, et après y avoir participé une première fois, après avoir proposé aux autres organisations représentatives (SNUipp-FSU, CGT et UNSA) de refuser ensemble d'y participer, le SNUDI-FO 53 a de nouveau proposé l'action commune au SNUipp et à la CGT pour quitter ce GDDE. Le SNUDI-FO 53 refuse de cautionner un tel simulacre. Notons que dans bien des départements l'unité syndicale a permis de mettre en échec ces groupes de travail.

Le conseil d'Évaluation, issu de la loi dite « pour une école de la confiance » nous confirme, en cette rentrée, sa volonté d'institutionnaliser les auto-évaluations d'écoles.

Alors que les conditions de travail se dégradent dans toutes les écoles notamment avec des inclusions parfois irréalisables d'élèves qui ne sont pas scolarisés en structure spécialisée avec du personnel qualifié, ou accompagnés comme le prévoit leur notification, les personnels devraient trouver « en eux-mêmes » leurs « propres ressources » et solutions. Pour le SNUDI-FO 53, l'objectif de ces GDDE est bien de faire porter sur les épaules des collègues la responsabilité des difficultés liées au manque de moyens, de postes et de recrutements nécessaires à l'amélioration des conditions de travail et par conséquent des conditions d'accueil de nos élèves.

Du propre aveu de nos responsables administratifs, l'objectif de ce GDDE est bien de finaliser le "document d'auto-positionnement" que le SNUDI-FO refuse de cautionner. Le SNUDI-FO 53 refuse de participer à l'élaboration de ce « cahier d'évaluation » qui place déjà les directeurs et les directrices en position d'évaluateurs de leurs collègues. En aucun cas, notre organisation ne souhaite être associées à une telle infâmie, comme par ailleurs les directrices et directeurs choisis par l'administration et qui ont fait le choix de ne plus participer à ces GDDE.

Pour ces raisons, malgré les nouvelles invitations du DASEN, nous refusons toujours de participer à cette parodie d'instance qui prépare l'application de la loi Rilhac, pas encore promulguée. Nous alertons nos collègues et les appelons à se mobiliser dès mardi prochain, le 5 octobre dans le cadre de la grève interprofessionnelle, pour mettre en échec ce projet funeste pour l'école.

A Laval le 30 septembre 2021

SNUDI-FO 53 Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs, Professeurs des écoles, PsyEN et AESH

10, rue du Dr. Ferron – BP 1037 – 53010 Laval Cedex

Tel. : 06 52 32 30 45 – @ : contact@snudifo-53.fr – Site : www.snudifo-53.fr – Facebook : @SNUDIFO53